

Manager le télétravail

Le télétravail s'est imposé à tous depuis la crise sanitaire. La grande majorité des managers s'y sont trouvés confronté... pour le meilleur ou pour le pire. Car cette nouvelle organisation du travail bouleverse la législation, la répartition des responsabilités mais aussi les modes de management. Ce module propose une réelle approche expérientielle du management en situation virtuelle.

Formation dispensée en présentiel ou à distance

Référence : SR-MTT

Tarif inter : 580 € HT

Durée : 1 jour

Certification : Non

Les prérequis pour suivre cette formation

- Aucun

Les objectifs pédagogiques

- Apprendre les nouvelles conditions d'exercice managérial
- Intégrer les modes de fonctionnement des groupes sociaux
- Développer son assertivité

A qui s'adresse cette formation ?

- Les managers hiérarchiques
- Les chefs de projets
- Les fonctions d'interface
- Toute personne désirant développer son influence

Programme de la formation

Tour de table

- Objectifs, durée et enjeux de la formation.

Programme de la formation

De quoi parle-t-on ?

- Qu'appelle-t-on le télétravail ?
- Défis et spécificités du télétravail
- Le cadre législatif du télétravail
- Les impacts du télétravail

Pilotage et organisation

- La décentralisation des responsabilités
- Les modalités du télétravail
- Planification et coordination
- Contrôle et suivi des contributions

Le management virtuel

- Une culture d'équipe en risque
- La prédominance du digital
- Coopération et motivation à distance
- Repenser le présentiel

Comment accompagner le collaborateur ?

- Conduire l'équipe vers le télétravail
- Bien être et Gestion du stress
- La reconnaissance des mérites

Tour de table en fin de formation

- Evaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression.

Certification Préparée

- Aucune

Méthodes Pédagogiques

- Mise à disposition d'un poste de travail par stagiaire
- Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques, de réflexions et de retours d'expérience
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d'une feuille d'émargement
- Utilisation des dispositifs ludiques : jeu de rôle faisant vivre une aventure aux participants afin de leur permettre d'expérimenter les compétences aborder et jeu de carte permettant aux participants de se confronter à des situations réelles, de trouver des solutions et d'améliorer leurs pratiques en réfléchissant ensemble.
- Animation par Teams / Zoom à distance

Formateur-riche

- Consultant-Formateur ancien responsable qui a réalisé et participé à de nombreux projets de transformation, de création produit et de conformité. Il intervient et enseigne depuis 2012 dans les institutions financières, ainsi que dans plusieurs écoles dont le Master 2 Droit des Assurances de Lille.

Méthode d'évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Notre référent handicap se tient à votre disposition au 01.89.53.69.70 ou par mail à referent.handicap@viaaduc.com pour recueillir vos éventuels besoins d'aménagements, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

Mise à jour : 14-12-2023